

# Projet environnemental de la Banque Mondiale au Burundi

**Paola Agostini**

**Expert principal économiste de l'environnement, ENRM GP**

**15 janvier 2015**



**Aider le Gouvernement du Burundi à identifier les facteurs environnementaux affectant le développement selon les dimensions suivantes :**

- **réduction de la pauvreté**
- **prospérité partagée**
- **durabilité**



La Banque mondiale apporte son expérience dans la préparation d'une nouvelle génération d'AEP, notamment en Côte d'Ivoire, Ethiopie et Ouganda pour l'Afrique, ainsi que dans d'autres régions (Albanie, Kosovo, Indonésie)

# Cinq questions abordées par l'AEP

- 1. Développement durable au niveau macro-économique :** En prenant en compte l'exploitation des ressources naturelles, la tendance est-elle vers une réduction de la richesse par habitant ?
- 2. Problèmes environnementaux principaux :** Certains aspects environnementaux constituent-ils des menaces à la croissance ou aux opportunités de croissance ou de réduction de la pauvreté ? Quels sont les coûts de la dégradation de l'environnement ?
- 3. Risques de catastrophes et climatiques :** Quels sont les coûts (dommages et pertes) des catastrophes, ainsi que des changements et de la variabilité climatique ? Dans quelle mesure ces risques constituent-ils une menace pour la réalisation durable des objectifs de la Banque mondiale ?
- 4. Politiques et institutions environnementales :** Le pays dispose-t-il des institutions, des politiques et des capacités nécessaires pour résoudre les problèmes environnementaux clés qui constituent une menace pour la croissance, la réduction de la pauvreté, la prospérité partagée et la durabilité ?
- 5. Lien entre la gestion durable des ressources naturelles et la fiscalité durable :** Quels aspects sont à prendre en compte en matière de fiscalité durable ?

## **Le projet LVEMP II est caractérisé par deux objectifs de développement qui sont:**

-  Contribuer à l'amélioration de la gestion concertée des ressources transfrontalières en eau et pêche entre les pays du bassin du lac Victoria;
-  Contribuer à l'amélioration de la gestion environnementale dans les lieux à haut risque de pollution et les sous-bassins versants dégradés sélectionnés pour le bénéfice commun des communautés qui dépendent des ressources naturelles du bassin du lac Victoria.





**Renforcement de la capacité institutionnelle pour la gestion des ressources en eau et pêches ;**



**Le contrôle et prévention contre de la pollution ponctuelle;**



**La gestion des bassins versants ;**



**La coordination et gestion du projet;**

## Objectifs:

- Améliorer les pratiques de la gestion durable de l'eau et des terres dans les zones caféicoles choisies au Burundi
- Les résultats clés sont l'augmentation des:
  - Superficies où les pratiques durables de gestion des terres et de l'eau ont été adoptées grâce au projet
  - Domaines placés sous protection de la biodiversité

## Four components

- **Composante 1:** Gestion Durables des Zones Caféicoles
- **Composante 2:** Lutte contre les sources de pollution dans les Stations de Lavage
- **Composante 3:** Diversification des moyens de subsistance
- **Composante 4:** Gestion du projet, Suivi/Evaluation et Communication



**Merci.**